



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

**NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010**

**REDIGEE PAR LA REGION CENTRE**

**DOSSIER : AP1\_Axe1.\_Programme 2 \_Dossier n° 452**

***Intitulé du projet : « Assure ton Année ! »***

***Porteur du projet : Conseil régional du Centre***

***Evaluateur du projet : Céreq de Caen***

***Région(s) d'expérimentation : Centre***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 15 mars 2010***

## 1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

### Une complémentarité avec « Assure ta Rentrée ».

Initiée en 2006 conjointement par le Conseil régional du Centre et l'académie d'Orléans-Tours, en lien avec l'ensemble des opérateurs de l'accueil information orientation et de la formation, l'opération « Assure ta Rentrée » a pour objectif d'identifier et de prendre en charge tous les jeunes de 16 à 20 ans repérés sans solution de formation à la rentrée scolaire.

Les partenaires de l'opération sont :

- le Conseil régional du Centre,
- L'académie d'Orléans-Tours (rectorat, inspections académiques, mission générale d'insertion, centres d'information et d'orientation, établissements scolaires),
- la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf) et les établissements agricoles,
- les missions locales et PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation),
- les centres d'aide à la décision (CAD) des chambres de métiers et de l'artisanat et les centres de formation d'apprentis (CFA),
- l'Afpa,
- Le Réseau Information Jeunesse.

Sur le terrain, une action coordonnée de tous les partenaires permet de proposer des solutions de retour en formation aux jeunes sans affectation à la rentrée scolaire. Ainsi, depuis 2006, entre les mois de septembre et décembre, des sessions d'accueil et des entretiens spécifiques d'accompagnement sont organisés en direction de ces jeunes sur l'ensemble du territoire régional. Une mutualisation des informations concernant les places vacantes (mise en ligne sur le site <http://www.etoile.regioncentre.fr/>) permet de leur proposer une entrée en formation dans un établissement scolaire professionnel ou agricole, dans un centre de formation pour apprentis (CFA), dans un centre de formation proposant des actions de formation financées par le Programme Régional Formation ou encore des contrats de professionnalisation.

### « Assure ton Année », en bref :

Construit dans la complémentarité de l'opération « Assure ta Rentrée », « Assure ton Année » a pour objectif de proposer une solution aux jeunes décrocheurs tout au long de l'année et par conséquent au-delà du mois de décembre, date à laquelle le dispositif « Assure ta Rentrée » prend fin chaque année. La Région pilote ce dispositif dont elle a confié à l'Education nationale la mise en œuvre opérationnelle. « Assure ton Année ! » s'appuie sur le réseau de partenaires réunis dans le cadre de l'opération « Assure ta Rentrée ! ».

L'objectif poursuivi est de permettre à 160 jeunes, âgés de 16 à 20 ans et en situation de décrochage scolaire issus de l'Education nationale, un retour en formation qualifiante (formation initiale, continue ou signature d'un contrat en alternance par la voie de l'apprentissage ou de la professionnalisation). Pour atteindre cet objectif, un dispositif combinant accompagnement et formation individualisée permet aux jeunes d'acquérir les pré-requis nécessaires pour intégrer durablement la formation qualifiante visée.

L'expérimentation est menée sur Tours (hébergée au sein du Lycée Albert Bayet et sur Bourges (Lycée Pierre-Emile Martin). Le dispositif est opérationnel depuis le 15 mars 2010 et s'achèvera le 30 juin 2011.

Le dispositif doit permettre de déboucher sur un minimum de 70% de solutions positives (retour en formation qualifiante voire un premier emploi durable).

Le dispositif fonctionne sur le mode de l'entrée / sortie permanente et s'appuie, pour fonctionner, sur 2 référents permanents (1 par site) ainsi que sur une équipe de formateurs du réseau des GRETA spécialisés dans le domaine de l'insertion et de l'individualisation des parcours.

**L'objectif de 160 jeunes sera revu à la baisse et ramené à une centaine de jeunes accompagnée par les dispositifs expérimentaux de Tours et Bourges.**

## **2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)**

Le démarrage du dispositif a été effectif le 15 mars 2010, ce qui a divisé par 2 le format prévu à l'origine. En effet, il avait été envisagé un démarrage à la suite de la session « assure ta Rentrée 2009/2010 », soit dès décembre 2009. Cette 1ère session s'est donc déroulée sur un trimestre. Aussi, alors que nous avons envisagé que 60 jeunes pourraient bénéficier du dispositif « Assure ton Année ! », une vingtaine seulement a intégré les dispositifs de Tours et de Bourges. L'organisation mise en œuvre étant différente suivant les deux sites, les résultats 2010 sont présentés volontairement de manière séparée. Il est à noter que le dispositif fonctionne par année scolaire

« Assure ton Année ! » à Bourges

Avec un démarrage au 23 mars, le dispositif de Bourges a pu accueillir sept jeunes lors la première période (année scolaire 2009/2010) et 3 jeunes sur la seconde période 2010 (entre novembre et décembre 2010). Le repérage des jeunes a été assuré par la MGI qui les a sélectionnés pour ensuite adressés vers le GRETA où est localisée la référente.

Pour le dispositif de Bourges, la première session a permis d'accueillir sept jeunes qui étaient tous en situation de décrochage avec des parcours personnels compliqués. Toutefois, à l'issue de leur passage dans « Assure ton Année », nous observons les solutions suivantes :

- Un jeune a quitté son département d'origine pour intégrer une formation en logistique dans un lycée d'ISSOUDUN (36)
- Quatre jeunes ont réintégré un Lycée Professionnel à BOURGES.
- Un jeune qui souhaitait intégrer une formation en apprentissage n'a pas pu trouver d'entreprise d'accueil. Il est en recherche active de solution et est toujours suivi par la référente de Bourges.
- Un jeune a été placé en détention suite à la décision du juge des enfants. Il souhaite intégrer une formation pour obtenir aménagement de fin de parcours. Il est en attente de la décision du juge.

Pour le dispositif de Tours, la première session a permis d'accueillir dix-sept jeunes qui étaient tous en situation de décrochage avec des parcours personnels compliqués. Toutefois, à l'issue de leur passage dans « Assure ton Année », nous observons les solutions suivantes :

- Six jeunes ont signé un contrat d'apprentissage,
- Quatre jeunes ont réintégré un Lycée Professionnel,
- Un jeune est suivi par la Maison des Adolescents (problèmes psychologiques)
- Un jeune a signé un CIVIS avec sa mission locale.
- Un jeune a intégré l'EPIDE
- Une jeune est encore en recherche de solution. Elle fait toujours l'objet d'un suivi personnalisé par la référente.
- Trois ont décroché du dispositif « Assure ton Année ! » et font à nouveau l'objet d'un suivi MGI

La deuxième session a démarré dans l'immédiate continuité de l'opération « Assure ta Rentrée », soit en novembre 2010. Ainsi, le repérage des jeunes a pu s'effectuer dès le premier trimestre de l'année scolaire. Ainsi, sur Bourges, au 31 janvier 2011 et grâce au partenariat étroit entre la MGI et les acteurs du territoire, treize jeunes ont d'ores et déjà été repérés et orientés vers le dispositif (dont trois au 31 décembre 2010).

Sur Tours, au 31 janvier 2011, ce sont seize jeunes qui ont pu intégrer le dispositif (dont treize au 31 décembre 2010).

Il est à noter que le Président de la Région Centre François BONNEAU, également Président de la Commission Education de l'Association des Régions de France, a décidé d'organiser le 8 février 2011, en collaboration avec l'ARF, la Région Nord-Pas-de-Calais et la Région Rhône-Alpes, « Assure ton Avenir », les états généraux de mobilisation pour contre le décrochage et pour l'insertion des jeunes.

Dans le cadre de cet événement, nous avons réalisé un film sous forme de paroles de jeunes et dans lequel trois jeunes filles bénéficiaires d'« Assure ta Rentrée » et deux jeunes hommes bénéficiaires d'« Assure ton Année » ont accepté de témoigner.

CERTIFICAT :

Je soussignée, François BONNEAU, Président du Conseil régional du Centre, responsable de la structure porteuse du projet AP1\_n°452, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : le 3 février 2011

Signature :

Pour le Président du Conseil Régional  
et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Jean-Daniel HECKMANN